

REGLEMENT

SsangYong Benelux Cup 2017

Mountainbike XCO



CONTENU

Article 1	Introduction
Article 2	Participants et catégories
Article 3	Réglementation d'application – guide technique
Article 4	Classification des compétitions
Article 5	Barèmes des points
Article 6	Classement interclubs
Article 7	Inscriptions
Article 8	Critères de participation
Article 9	Montant d'inscriptions
Article 10	Ordre de départ première épreuve
Article 11	Ordre de départ après première épreuve
Article 12	Signature de la liste des partants
Article 13	Barèmes des prix
Article 14	Plaques de numéro
Article 15	Chronométrage
Article 16	Montant des prix classement général
Article 17	Dispositions finales

Art. 1 Introduction

Le Benelux Cup 2017 est un critérium de régularité de 8 épreuves mountainbike organisées en Belgique, aux Pays-Bas et en Luxembourg.

Art. 2 Participants et catégories

2.1 Coureurs avec licence

Un classement général est établi pour les catégories suivantes :

Hommes

Catégorie	Année de naissance	Nationalité
U17 Boys	2002 & 2001	
Junior men	2000 & 1999	
Elite men (including U23)	1998 et avant	
Amateurs (amateurs) / FUNA	1998 et avant	Licences belge FUN A MTB
Master 30 (masters)	1987 – 1978	
Master 40 (masters)	1977 – 1968	
Master 50 (masters)	1967 et avant	

Femmes

Catégorie	Année de naissance	Nationalité
U17 Girls	2002 – 2001	
Junior women	2000 - 1999	
Elite women (including U23)	1998 et avant	

Il est interdit de participer dans une catégorie différente que celle mentionnée sur la licence.

2.2 Sans licence

Chaque organisation est libre d'ajouter à son programme une compétition destinée aux coureurs sans licence.

La programmation, les compétitions, les catégories et les montants des prix sont fixés.

Les participants doivent être assurés selon les modalités du territoire où l'épreuve se tient.

ATTENTION: Tous les frais supplémentaires relatifs à cette « classe fun » sont à la charge de l'organisateur. La classe Fun est autorisée de faire usage des accommodations du Benelux Cup 2017, mais ne peut pas augmenter les frais de l'organisation Benelux Cup 2017.

Art. 3. Réglementation d'application - Guide Technique

Toutes les compétitions mentionnées dans 2.1 se tiendront suivant les réglementations UCI d'application.

La classification du parcours est ajoutée dans le cadre du dispositif d'informations de sécurité aux coureurs, coaches et jury. Pour sa rédaction, une description distincte sera disponible.

L'organisateur est tenu à délivrer au coordinateur du Benelux Cup 2017 sa « proposition de guide technique » au plus tard 3 mois avant la date de l'épreuve. Après communication, « la guide technique finale » sera publiée au plus tard 2 mois avant la date de l'épreuve.

La guide technique finale, et UNIQUEMENT la guide technique finale pourra être publiée.

Art. 4. Classification des compétitions

Toutes compétitions qui font parties du Benelux Cup 2017 seront inscrites dans une des catégories suivantes :

- HC;
- Classe 1;

- Classe 2;
- Classe 3 (Seulement autorisée pour les nouvelles épreuves pendant au maximum 2 ans).

Art. 5. Barèmes des points

Art. 5.1. Barèmes des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	26	50	51	25
2	93	27	49	52	24
3	87	28	48	53	23
4	82	29	47	54	22
5	78	30	46	55	21
6	75	31	45	56	20
7	72	32	44	57	19
8	70	33	43	58	18
9	68	34	42	59	17
10	66	35	41	60	16
11	65	36	40	61	15
12	64	37	39	62	14
13	63	38	38	63	13
14	62	39	37	64	12
15	61	40	36	65	11
16	60	41	35	66	10
17	59	42	34	67	9
18	58	43	33	68	8
19	57	44	32	69	7
20	56	45	31	70	6
21	55	46	30	71	5
22	54	47	29	72	4
23	53	48	28	73	3
24	52	49	27	74	2
25	51	50	26	75	1

Points bonus :

Epreuve UCI de classe 2: 5 points de bonus de participation

Epreuve UCI de classe 1: 10 points de bonus de participation

Le bonus de participation sera également attribué en cas de DNF ou de DSQ. Le bonus de participation sera ajouté au nombre de points obtenu par le résultat d'épreuve.

5.2 Le classement général est établi conformément aux barèmes du Benelux Cup 2017, comme dans l'article 5.1. Les points sont attribués selon ce schéma, quel que soit la nationalité des coureurs. Par conséquent, le Benelux Cup 2017 peut être remporté par un licencié d'une nationalité différente que néerlandaise, belge ou luxembourgeoise.

Tous les résultats des compétitions individuelles seront pris en compte pour le Classement Général moins le score le plus bas. (1 résultat à biffer)

5.3 Les championnats Benelux peuvent aussi être ajoutés au Benelux Cup 2017, augmentant le nombre d'épreuves du Benelux Cup 2017.

La participation au championnat Benelux officiel est ouverte aux coureurs de toutes nationalités. Cependant, seuls les participants belges, néerlandais ou luxembourgeois peuvent remporter le titre actuel.

Art. 6. Classement interclub

En 2017, il n'y aura pas de classement par clubs/équipes Benelux Cup.

Art. 7. Inscriptions

La fédération cycliste néerlandaise (KNWU) est responsable du module d'inscriptions qui est utilisé pour les épreuves formant partie du Benelux Cup 2017. Le paiement se fait en ligne et est encaissé par la KNWU. L'enregistrement n'est valide qu'après avoir fait l'inscription et après avoir payé le montant d'enregistrement. En cas de non-participation, les coureurs ne seront pas compensés. S'inscrire au jour de l'événement est uniquement possible si les coureurs paient un montant supplémentaire fixée sur €10,-. Ce montant supplémentaire revient à l'organisateur.

Les pré-inscriptions se terminent 72 heures avant l'épreuve de la catégorie concernée à 23h59.

S'inscrire sur place est possible jusqu'à une heure avant le début de l'épreuve de la catégorie concernée.

Les participants qui s'inscrivent sur place partent à l'arrière.

Art. 8. Critères de participation

Les coureurs avec une licence délivrée par la KNWU ne doivent pas demander autorisation de leur consul afin de disputer les manches étrangères du Benelux Cup 2017.

Les coureurs avec une licence délivrée par la KBWB, la FCWB (Fédération Cyclisme Wallonie-Bruxelles) et Cycling Vlaanderen, ne nécessitent pas d'autorisation pour participer à des épreuves du Benelux Cup 2017.

Art. 9. Montant d'inscription (en €)

Epreuve	Catégories UCI *	Autres catégories	Citizen race	
HC	30	20	libre**	
Classe 1	28	20	libre**	
Classe 2	20	15	libre**	
Classe 3	20	15	libre**	

* Avec cela, on entend les catégories hommes élites, dames élites et U23. La catégorie juniors tombe sous "autres catégories".

** Libre choix pour l'organisateur

Art. 10 Ordre de départ de la première épreuve

L'ordre de départ est déterminé comme le suivant:

1. Le dernier classement MTB UCI publié ;
2. L'ordre des coureurs non classés est déterminé par les fédérations nationales selon le principe "BEL / P-B / LUX". Le tirage au sort se fera en fonction du nombre de participants du pays ;

3. Le président du jury peut donner à cinq coureurs une place de départ privilégiée (à l'exception dans les épreuves catégories UCI). Ces coureurs prendront le départ à la 11ème au 15ème position.

Art. 11 Ordre de départ après première épreuve

Après la première épreuve du Benelux Cup 2017, les places de départ seront déterminées en se basant sur les directives suivantes :

1. Le dernier classement MTB UCI publié ;
2. Le dernier classement général intermédiaire du Benelux Cup 2017 ;
3. Tirage au sort pour les autres participants ;
4. Le président du jury peut donner à cinq coureurs une place de départ privilégiée (à l'exception dans les épreuves catégories UCI). Ces coureurs prendront le départ à la 11ème au 15ème position.

Art. 12. Signature de la liste des partants

Tous les coureurs sont obligés à signer la liste des partants. Cette liste sera utilisée par le jury afin d'appeler les coureurs au départ. Les coureurs qui n'ont pas signé la liste des partants, ne seront pas appelés au départ et, par conséquent, ne seront pas classés.

La signature de la liste d'enregistrements, ainsi que les nouveaux inscrits se terminent 1 heure avant le temps de départ de l'épreuve.

La liste des partants des catégories UCI (Hommes élites/dames élites/hommes juniors/dames juniors Elite) sera publiée 30' avant le temps de l'épreuve. Des remarques sur l'ordre de départ peuvent être communiquées dans les 10' qui suivent. Plus tard, la liste des partants est clôturée définitivement et la liste des partants la dernière approuvée sera effectivement utilisée lors de l'ordre de départ des coureurs.

Art. 13 Barèmes des prix et cérémonies protocolaires

La partie organisatrice est obligée de remettre – au minimum – le montant des prix selon le schéma des prix, comme publié par l'UCI.

Les prix des épreuves en Belgique dans les catégories Men Elites et Women Elites sont remis par la fédération nationale par un virement bancaire sur le compte des coureurs. Pour cela, les coureurs doivent remplir un document dans le secrétariat de l'épreuve dans un délai de 30' après l'arrivée. La remise en mains des prix (pour les meilleurs 5 de chaque catégorie) aura lieu pendant la cérémonie protocolaire après l'épreuve. Pour chaque catégorie, les 5 meilleur(e)s coureurs seront célébré(e)s.

Les prix non remis reviennent à l'organisateur.

Montant des prix pour chaque épreuve :

	Men /Women Elite HC /C1 /C2 /C3	Junior men / junior women HC/C1/C2/C3	Boys U17/ Girls U17	Master 30 Master 40	Amateurs/fun A Belgique + Master3
1	1000/600/250/200	200/130/80/65	65	65	50
2	800/500/200/150	130/100/65/50	50	50	40
3	600/400/150/100	100/80/50/30	30	30	25
4	500/300/125/75	80/65/30/25	25	25	20
5	400/250/100/50	65/55/25/20	20	20	15
6	300/200/90/XX	50/45/XX/XX			
7	250/150/80/XX	45/40/XX/XX			
8	200/125/70/XX	30/30/XX/XX			

9	150/100/60/XX	25/25/XX/XX			
10	100/50/50/XX	20/20/XX/XX			
	4300 /2675/1175/575	745/590/250/190	2x190	2x 190	2x150

Art. 14 Plaques de numéro et dossard

Les plaques de numéro et les dossards sont prévus par la KNWU et sont payés par le budget de la compétition. Les coureurs reçoivent leur plaque de numéro et dossard directement à la première inscription. La plaque de numéro et le dossard sont les mêmes pour toutes les épreuves. Le coureur est responsable pour le bien-être de ses numéros d'identification. Des duplicatas sont possibles pour le montant de 10 €.

Art. 15 Chronométrage

Le chronométrage se fera par la KNWU. Tous les coureurs devront être équipés d'un transpondeur.

Art 16. Montant des prix (Classement général)

Le montant des prix total sera remis selon le barème suivant :

	Hommes Elite	Dames Elite	Junior men Juniores women	U 17 Boys U17 girls	Amateurs Master 30 Master 40 Master 50	
1	800	400	130	130	130	
2	600	300	100	100	100	
3	500	200	80	80	80	
4	400	140	60	60	60	
5	300	100	50	50	50	
6	250					
7	200					
8	180					
9	150					
10	120					
	3500	1140	420	420	420	
Total	3500	1140	840	840	1680	8000

Art. 17 Dispositions finales

Dans tous les cas auxquels ce règlement ne répond pas, le coordinateur Benelux Cup décidera en collaboration avec l'organisation. D'éventuelles modifications et/ou adaptations doivent être communiquées au plus vite aux participants et publiées sur les différents chaînes médias.